

TROPHÉES ASTEE 2019 - QUALITÉ DES RÉSEAUX¹

SDeau50 renouvellement du réseau d'eau potable de la commune d'Hauteville-sur-mer



Catégorie de trophée

Pose de réseau d'eau potable

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat départemental de l'eau de la Manche
SDeau50

Description du réseau concerné : réseau de distribution

Localisation : Hauteville-sur-Mer plage

Partenaires du projet : SA2E ingénieurs conseils¹, OUEST TP ROZ², SPS MESNIL SYSTEM³, Régie d'exploitation SDeau50

Financeurs et montant des financements attribués : SDeau50 (50%) – AESN (50%)

Coût des travaux : 1 154 245,00 € H.T.

Durée effective des travaux : 5 mois

Durée totale du projet : études, choix MOE : 7 mois, travaux : 5 mois, essais : 1 mois, durée totale : 14 mois

¹ Maître d'œuvre

² Entreprise de travaux

³ coordonnateur sécurité protection de la santé (SPS)

Contexte territorial et philosophie du projet

Les travaux ont concerné le remplacement du réseau de distribution d'eau potable et des branchements du secteur de plage d'une commune côtière. La problématique majeure consistait à opérer dans un secteur à forte densité de résidences secondaires, avec l'impossibilité d'intervenir en période estivale ou de congés.

Un linéaire de 8 km de canalisations existantes, en fonte grise da-

tant des années 1960, a été remplacé par un réseau en polyéthylène haute densité (PEHD) au DN équivalent à savoir de 60 à 100 mm. À ce programme s'est ajouté le renouvellement de 620 branchements domestiques avec mise à l'extérieur des compteurs situés dans les habitations. Cette phase a constitué la partie la plus complexe du chantier, principalement du fait des difficultés d'accès et d'intervention en domaine privé. Les propriétaires étant le plus souvent absents pendant les périodes propices aux travaux, à l'inverse ils n'acceptaient pas facilement les interventions pendant leur séjour.

La nécessité d'anticiper la prise en compte de ces problématiques et de disposer du temps nécessaire à la réalisation des études préalables à conduit à engager ces actions dès la définition du programme de travaux. Le résultat de ces études a permis de mieux évaluer certaines contraintes techniques, telles que la difficulté d'intervenir en domaine privé. Elles ont aussi contribué à une meilleure organisation des travaux, notamment en limitant le trafic chantier du fait de la possibilité de réemploi des matériaux de terrassement. Les dispositions de la charte nous ont permis de suivre un « fil conducteur » à

¹ Projet lauréat aux Trophées Astee – Qualité des réseaux, édition 2019. En savoir plus sur les Chartes Qualité : <http://chartesqualite.astee.org/>

partir de l'élaboration du programme de travaux, dans la définition de projet et dans le suivi de réalisation.

Points clés du projet

Sur l'importance du temps de la préparation :

La réalisation de l'ensemble des études préconisées par la charte qualité Astee impose de disposer du temps nécessaire à la réalisation de ces investigations de manière exhaustive et précise. Il est nécessaire d'anticiper cette durée en la planifiant dans la démarche de projet. Certaines études peuvent ainsi être engagées dès la définition de programme avant même que le maître d'œuvre soit désigné. En outre, des compléments d'études peuvent se révéler nécessaires au vu des résultats initiaux.

Sur les moyens de communication et d'information :

En termes de faisabilité et de durée, la phase de déplacement des compteurs situés dans les habitations (620u) et les travaux de renouvellement des branchements étaient difficiles à évaluer. La contrainte majeure consistait en notre capacité à établir un contact avec les propriétaires, présenter en détail les travaux en domaine privé et planifier ces reprises de branchement. Les autorisations d'intervention ont été obtenues au cas par cas et formalisées par une convention précisant en détail l'emplacement des comptages, le raccordement des habitations et la rétrocession des ouvrages. Pour obtenir l'adhésion des usagers, la communication sur le projet a été engagée un an à l'avance par l'intermédiaire d'ar-

ticles de presse locale, de publications municipales. De façon plus directe, une information précise sur l'organisation des travaux a été diffusée lors de l'envoi des factures d'eau aux abonnés. En phase chantier d'autres moyens ont été mobilisés pour l'information en temps réel de l'avancement des travaux.

Sur la nécessité d'une organisation permettant de garantir la qualité et de maîtriser la durée :

La fréquentation touristique intense dans ce secteur ne permettait pas de maintenir l'activité du chantier en période de congés. Les engagements de respect de la durée des différentes phases de chantier vis-à-vis de la commune et des usagers constituaient donc un objectif majeur. L'organisation du chantier particulièrement aboutie, les moyens techniques, les effectifs et le savoir-faire de l'entreprise avec l'appui du service d'exploitation ont permis de respecter cet objectif.

Difficultés rencontrées et solutions techniques

Du fait d'une préparation de chantier soignée, à l'appui des données des études préalables, aucune difficulté majeure n'a été rencontrée pendant la phase travaux. Une modification des conditions de pose de la conduite principale a toutefois été décidée dans la rue principale de ce secteur. Elle a consisté au remplacement de la canalisation existante par éclatement ou *cracking*. Cette méthode a permis de préserver les aménagements VRD récents en surface. Elle a été possible du fait de la connaissance précise de l'implantation des réseaux en sous-sol



H. P. AGNIER
Ouverture de tranchée pose conduite principale

et d'une bonne connaissance de la nature des terrains.

Soulignons que l'étude des branchements, réalisée par la régie publique du SDeau50, avait recensé avec précision 620 branchements à remplacer. Ce référencement détaillé des abonnés, mis à disposition de l'entreprise, s'est toutefois révélé insuffisant pour organiser efficacement les rendez-vous avec les propriétaires et valider, au cas par cas, les conditions d'intervention en domaine privé dans des délais compatibles avec une cadence de chantier soutenue.

La régie publique du SDeau50 est intervenue en appui, pour renforcer l'efficacité de ces contacts entre les abonnés et les équipes travaux. Cette forte implication de la régie d'exploitation, pendant toute la durée du chantier, a également permis d'anticiper la vérification des vannes et des équipements hydrauliques afin de maîtriser les nombreuses interventions de raccordement, en limitant les interruptions de distribution.

Hervé Guille
Vice-Président du SDeau50
Hubert Pagnier
Ingénieur